



Tourcoing

Hôtel de Ville
10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

DGA Ressources Internes et Modernisation
Direction des Finances, de la Commande
Publique, des Affaires Juridiques et
Immobilières

DFCPAJI_AR2026_0074

**Arrêté de désignation des représentants
de la Ville de Tourcoing au sein du conseil
d'administration du Comité des Œuvres
Sociales**

Nous, **Doriane BECUE, Maire de la Ville de TOURCOING,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et particulièrement l'article L. 2122-25 ;

Vu les statuts du Comité des Œuvres sociales adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 9 octobre 2023 et notamment son article 10 ;

Considérant que suite au renouvellement du Conseil municipal, il convient de désigner les nouveaux représentants de la Ville et de l'administration qui siégeront au sein du conseil d'administration du Comité des Œuvres Sociales ;

ARRETONS

Article 1 : Sont désignés pour siéger au conseil d'administration du Comité des Œuvres Sociales du personnel des services municipaux et du Centre Communale d'Action Sociale de Tourcoing :

- **Madame Doriane BECUE**, Maire de Tourcoing, Présidente d'honneur ;
- **Monsieur Christophe DESBONNET**, Adjoint au Maire ;
- **Madame Marie-Christine SORIS LEJEUNE**, Adjointe au Maire ;
- **Madame Martine KLEIN HOLLEBEQUE**, Adjointe au Maire ;
- **Monsieur Jean-Marc VANGILVIN**, Adjoint de Quartier ;
- **Monsieur Arnaud LE BLAN**, Conseiller municipal ;
- **Le Directeur Général des Services ;**
- **Le Directeur Général des Services Techniques ;**

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera

- inscrit au registre des actes de la mairie,
- transmis au Préfet du Nord, Préfet des Hauts de France,
- transmis à la Trésorerie de TOURCOING.

Article 3 : La date de publication fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **20 AVR. 2026**

Doriane BECUE
Maire de TOURCOING



Accusé réception en Préfecture le : **20 AVR. 2026**

Publié sur le site internet de la Ville le : **20 AVR. 2026**

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_AR2026_074 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 20/04/2026

Objet : Arrêté de désignation - représentants COS

Nature : Arrêtés réglementaires

Matière : Institutions et vie politique - Désignation de représentants

Date de télétransmission : 20/04/2026 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_AR2026_0074 = Arr_t_ de d_signation repr_sentants du COS.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20260420-DAJI_AR2026_074-AR

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 20/04/2026